

- PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL CLASSE VIRTUELLE
- www.formation-commissaire-justice.fr
- contact@formation-commissaire-justice.fr

MAÎTRISER LA PROCÉDURE DE SAISIE IMMOBILIÈRE

7 HEURES PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL CLASSE VIRTUELLE

ACTUALISATION CŒUR DE MÉTIER / FOAD

TARIF: 280 € PAR PARTICIPANT

Cette formation permet de valider 7 heures de formation continue obligatoire.

ACCÈS À LA FORMATION

- **Public :** Commissaires de justice et collaborateurs.
- Prérequis : Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les conditions de mise en œuvre de la procédure de saisie immobilière.
- Recueillir **les documents nécessaires** à la procédure.
- Saisir l'immeuble.
- Mener la procédure de saisie immobilière jusqu'à la vente.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Pauline VARO, ancien huissier de justice, qualifiée commissaire de justice, médiatrice, formatrice professionnelle certifiée et coach professionnelle certifiée spécialisée en gestion du stress.

FORMATRICE

Syndie CAZIOT, qualifiée commissaire de justice, juriste indépendante spécialisée dans la procédure de saisie immobilière.

LES + DE NOS FORMATIONS

- Des formations construites par d'anciens huissiers de justice, des commissaires de justice, des avocats, des universitaires spécialisés, formateurs professionnels.
- Des formations opérationnelles, permettant une montée en compétences immédiate.
- **Conception et/ou adaptation** de la formation à vos besoins.
- Intervention dans vos locaux et/ou en distanciel, selon les thématiques.





■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTION DE FORMATION



- PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL CLASSE VIRTUELLE
- www.formation-commissaire-justice.fr

PROGRAMME DE FORMATION



MOYENS PÉDAGOGIQUES

MODES D'ÉVALUATION

- Une formation concrète et opérationnelle.
- Une pédagogie adaptée à vos besoins.
- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et d'exercices pratiques.
- Un livret est remis à chaque participant.
- **Évaluation des acquis** pendant et après la formation.

- Une étude des besoins.
- Des feuilles de présence.
- Un questionnaire d'évaluation des acquis des participants à l'issue de la formation.
- ► Une grille d'évaluation « à chaud » de la formation complétée par le participant.

PROGRAMME

DÉTERMINER LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE DE SAISIE IMMOBILIÈRE

La nature du titre | L'immeuble saisissable | Le créancier | Le destinataire des poursuites.

JUGER DE L'OPPORTUNITÉ DE LA PROCÉDURE

Les documents nécessaires à la procédure | Proportionnalité et opportunité des poursuites.

RÉALISER L'ACTE DE SAISIE

La rédaction du commandement de payer | La signification du commandement de payer | Les effets du commandement de payer | La publication du commandement de payer.

RÉALISER LES ACTES PRÉPARATOIRES À LA VENTE

Le procès-verbal de description des lieux | L'assignation à comparaître à l'audience d'orientation | Le dépôt du cahier des conditions de vente | Les déclarations de créance.

COMPRENDRE L'AUDIENCE D'ORIENTATION

Les modalités de poursuite de la procédure | Le jugment d'orientation.

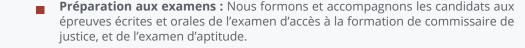
MAÎTRISER LA PROCÉDURE DE VENTE AMIABLE DU BIEN MAÎTRISER LA PROCÉDURE DE VENTE FORCÉE DU BIEN

La publicité | La visite du bien | L'audience d'adjudication | Le jugement d'adjudication | Paiement du prix et des frais d'adjudication | Le titre de vente | La surenchère.

À PROPOS DE NOUS

PRÉPA CdJ & FORMATION CdJ est un organisme de formation spécialisé dans la profession de commissaire de justice.

Notre objectif est de vous accompagner tout au long de votre parcours professionnel :



Formation continue : Nous formons les commissaires de justices, leurs collaborateurs et les partenaires de la profession.

Mis à jour : janvier 2025

